

Qu'est-ce que l'ICMPD ?

Le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) est une organisation intergouvernementale créée en 1993 par la Suisse et l'Autriche et dotée du statut d'observateur à l'ONU. L'objectif du Centre est de promouvoir des politiques migratoires innovantes, exhaustives et durables, et de fonctionner en tant que mécanisme d'échange de services pour le compte de gouvernements et d'organisations opérant en Europe.

Coopération internationale et dialogue sur les politiques migratoires

Plus de 30 gouvernements soutiennent activement l'ICMPD et ce, de différentes façons. Ses 11 États membres sont l'Autriche, la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, le Pologne, le Portugal, la République Tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la Suisse. De plus, des accords de coopération bilatérale et des «Memoranda of Understanding» ont été conclu avec l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Canada, Chypre, l'Estonie, la Géorgie, la Lettonie, le Liban, la Lituanie, la République de Macédoine, la Russie, le Sri Lanka, la Turquie et l'Ukraine. Le Centre coopère aussi en étroitement avec la Commission Européenne et d'autres institutions de l'Union Européenne tel qu'Europol, ainsi qu'avec l'Organisation Internationale pour les Migrations, la Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés, l'Organisation pour la Coopération et la Sécurité en Europe, le Conseil de l'Europe, le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Bureau des Nations Unies pour le Contrôle des Drogues et la Prévention du Crime, Interpol et plusieurs autres organisations internationales.

La structure de base est financée par les États membres mais aussi au travers de différents projets. De plus, l'Australie, la Belgique, le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni fournissent régulièrement des contributions financières; un soutien financier a également été fourni à l'ICMPD pour certains projets par l'Allemagne, la France, le Liechtenstein et les Etats-Unis. À cet égard, la Commission Européenne représente le donateur le plus important concernant le soutien aux projets, suivie de l'Autriche, de la Suisse, du Royaume-Uni et de la Suède.

Relever les défis des politiques migratoires d'aujourd'hui et de demain

L'ICMPD est très active dans les différents domaines touchant à la gestion des migrations dans les pays où cette question est particulièrement sensible. Cela va de la politique en matière de visas et de contrôle des frontières en passant par les demandes d'asile et le rapatriement et allant jusqu'au trafic d'êtres humains. À cet égard, deux Départements sont spécialisés dans les politiques migratoires ainsi que dans la recherche et les services de consultances.

L'objectif du Département de Développement des Politiques est d'élaborer, de mettre en œuvre et de contribuer à des politiques de long terme afin de gérer les pressions migratoires allant croissantes. Cela inclut également la facilitation d'alertes préalables, le combat contre les causes profondes des migrations, l'harmonisation des contrôles aux entrées et la coordination des politiques en matière d'asile, de réfugiés et de populations étrangères dans le but de les rendre plus efficaces. Un autre objectif est de contribuer au renforcement de la coopération internationale en matière de migrations afin de faciliter le développement de concepts et de systèmes régionaux – européen – et globaux dans le but de mieux maîtriser les migrations.

L'objectif du Département des Services de Consultances est de contribuer à une bonne gouvernance en matière de migrations, de visas, de contrôle des frontières et de trafic des êtres humains. Dans ce but, des mesures d'ensemble en terme de consolidation des institutions et des capacités sont mises en place afin de renforcer les capacités nationales et régionales pour traiter ces sujets.

Sont également mis en place dans tous les domaines d'importance (trafic d'êtres humains, contrôle des frontières intégré, visa, gestion des réfugiés et des personnes déplacées, systèmes de gestion des migrations et des flux migratoires), des mesures de consolidation des institutions et des capacités, d'assistance technique ainsi que des modules d'enseignements, d'approfondissement des connaissances et la formulation et l'application de stratégies nationales, tout comme des modèles d'analyse des résultats et de révision.

L'ICMPD a été depuis ses débuts profondément impliqué dans la création et le développement de structures consultatives, flexibles et informelles, comprenant des responsables des pays de provenance, de transit et de destination des migrations dans le but de prévenir les migrations illégales. En sa capacité de Secrétariat du Processus de Budapest pour l'harmonisation du contrôle des entrées, dans lequel sont impliqués plus de 40 États ainsi que 10 organisations internationales, l'ICMPD a organisé plus d'une centaine de réunions intergouvernementales depuis 1994. Depuis 2002, l'ICMPD est aussi actif dans la mise en place d'un réseau informel afin de prévenir les migrations illégales en région Méditerranéenne, appelé Dialogue sur les Migrations de Transit en Méditerranée (MTM).

Pour plus d'information sur les activités de l'ICMPD, veuillez consulter notre site Internet à cette adresse www.icmpd.org.

Vienne, avril 2006